

**Demande de dérogation externe
au périmètre scolaire 2025-2026**

D.2

A remettre à la Mairie de l'école demandée avant le 16 mai 2025

Pôle Territorial de :
 Adresse :
 Mail :
 Ecole demandée :pour la classe de :
 Dossier remis le :

MERCI D'ECRIRE
EN MAJUSCULE

L'ELEVE			
Nom et prénoms de l'élève :			
Date de naissance :		Sexe : Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> :	
Lieu de naissance (commune et département) :			
Ecole actuelle ou école de rattachement :		Classe :	
Adresse :			
Code postal :		Commune :	
RESPONSABLE LEGAL 1			
Nom de naissance :		Autorité parentale : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Prénom :		Qualité (père, mère...) :	
Adresse (si différente de l'élève) :			
Code postal :		Commune :	
Tél domicile :	Tél portable :	Tél professionnel :	
Courriel :			
RESPONSABLE LEGAL 2			
Nom d'usage :			
Nom de naissance :		Autorité parentale : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Prénom :		Qualité (père, mère...) :	
Adresse (si différente de l'élève) :			
Code postal :		Commune :	
Tél fixe :	Tél portable :	Tél professionnel :	
Courriel :			
AUTRES ENFANTS			
Nom et prénom :	Date de naissance :	Ecole qui sera fréquentée :	Classe :
Nom et prénom :	Date de naissance :	Ecole qui sera fréquentée :	Classe :
Nom et prénom :	Date de naissance :	Ecole qui sera fréquentée :	Classe :
MOTIFS DE LA DEMANDE (MERCY DE JOINDRE TOUS LES JUSTIFICATIFS)			
<input type="checkbox"/> Obligations professionnelles des parents (contrat de travail, attestations d'employeur, justificatifs horaires de travail et du périscolaire...) :			
<input type="checkbox"/> Frères et sœurs déjà scolarisés :			
<input type="checkbox"/> Assistante maternelle agréée (préciser les nom, prénom et adresse et contrat de travail) :			
<input type="checkbox"/> Autres motivations (à préciser) :			
Le :		Signature des parents	

AVIS DE L'ECOLE DEMANDEE FAVORABLE DEFAVORABLE (à motiver)

Le : Cachet et signature

AVIS CONSULTATIF DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE (OU SI LA COMPETENCE EN MATIERE DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES A ETE TRANSFEREE A UNE STRUCTURE INTERCOMMUNALE : AVIS DU PRESIDENT)

Existe-t-il, au sein de la commune de résidence ou du regroupement pédagogique d'affectation ?

Un service de restauration et de garderie :

 OUI NON

Y-a-t-il un Relais Assistantes Maternelles couvrant le territoire :

 OUI NON

AVIS :

 ACCORD pour la scolarisation de l'enfant hors de la commune. Cet accord implique l'acceptation de la commune de résidence ou de la structure intercommunale compétente de participer aux frais de scolarisation définis par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'enfant inscrit hors de sa commune durant toute sa scolarité, conformément au code de l'Education. REFUS (à motiver) :
.....
.....Le :
Avis à transmettre au pôle territorial (cf adresse au recto)

Cachet et Signature

AVIS DE LA CONFERENCE TERRITORIALE DU POLE D'ACCUEIL OU DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU POLE FAVORABLE DEFAVORABLE (à motiver) :
.....
.....

Le : Cachet et Signature

DECISION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS ACCORD REFUS

Ecole à fréquenter :

Le :
Signature de la Vice-présidente
ou du/de la Conseiller/ère Communautaire Délégué(e)

Pièces à fournir : Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance, en cas de séparation : photocopie du jugement de divorce ou de séparation précisant le lieu de résidence de l'enfant et l'autorité parentale ou la photocopie de la pièce d'identité de l'autre parent et son autorisation écrite pour la dérogation scolaire, justificatifs de domicile récents (à savoir : quittance de loyer ou d'électricité/gaz de moins de trois mois), photocopies des pages de vaccination du carnet de santé sur lesquelles doit figurer le nom de l'enfant ou certificat médical attestant que l'enfant est à jour de ses obligations vaccinales, et un certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé (éventuel).

« Les informations personnelles recueillies ont pour finalité l'inscription de votre enfant à l'école, à la restauration scolaire et aux activités périscolaires. Les données sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant et sont mises à jour chaque année. Le responsable du traitement est la Communauté urbaine. Les établissements scolaires en sont destinataires. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement du traitement. Vous pouvez obtenir des informations en adressant un courrier à la Communauté urbaine du Grand Reims, Mission affaires scolaires et petite enfance – Pôle Territoires, Hôtel de la Communauté, 3 rue Eugène Desteuque CS 80036 – 51722 REIMS Cedex. Tél. : 03.26.06.94.46. Ajouter une adresse email ou un téléphone, pour faciliter l'accès. Vous avez la possibilité de contacter notre délégué à la protection des données, pour toute information concernant vos données personnelles à dpo@grandreims.fr ou d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) ».